

DOMICILE REGROUPÉ POUR PERSONNES ÂGÉES

DONZACQ

CONTEXTE

Ce projet a vu le jour en 2004, dans le cadre d'un **appel à projets national**, initié par la MSA. Partant du constat que beaucoup de retraités occupent des **logements trop grands et mal adaptés à leurs besoins**, la commune de Donzacq et la communauté de communes Coteaux et Vallées des Luys ont engagé une réflexion sur la réalisation d'un domicile regroupé pour personnes âgées.

DESCRIPTION DU PROJET

Situé en cœur de bourg, le bâtiment choisi est un ancien hôtel, vacant depuis de nombreuses années. Le projet répondait ainsi à un enjeu de renouvellement urbain. A l'arrière de cet îlot bâti, se trouve aussi une école et sa garderie, un parking aménagé et un jardin d'environ 360m².

DÉMARCHE

Portée par SOLIHA (anciennement UES Pact Sud-Ouest), l'opération, en bail à réhabilitation, a pu être réalisée grâce au concours de la Communauté de Communes Coteaux et Vallées de Luys, de la CARSAT, de l'Etat, du Conseil Régional, de la MSA, du Conseil Départemental, de la Fondation Abbé Pierre et de la Caisse des Dépôts et Consignations.

- Nombre de logements : 4 T2 de 42m² et 50m², et 2 studios de 30m² et 33m²
- Les espaces communs : salle de réception et salle commune, terrasse couverte, potager aérien, jardin avec cabanon

- Tranches d'âge des locataires : de 65 à 85 ans, avec une moyenne d'âge de 77 ans
- Les moyens humains : une animatrice depuis juillet 2021 (financement Aide à la Vie Partagée)
- Portage de repas, soins à domicile.

CHRONOLOGIE

- **Août 2012** Vente par la commune à la CDC
- **2014** Bail emphytéotique de 32 ans
- **Mai 2014** Réception du chantier

EN CHIFFRES



6 logements

Loyer de 230€ en moyenne



Étiquette C

après travaux



515 000€ TTC

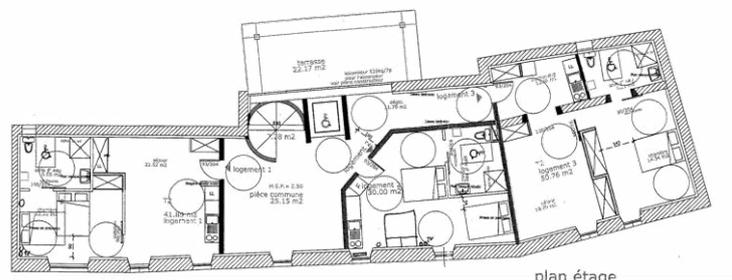
Coût de l'opération (y compris investissement mobilier)



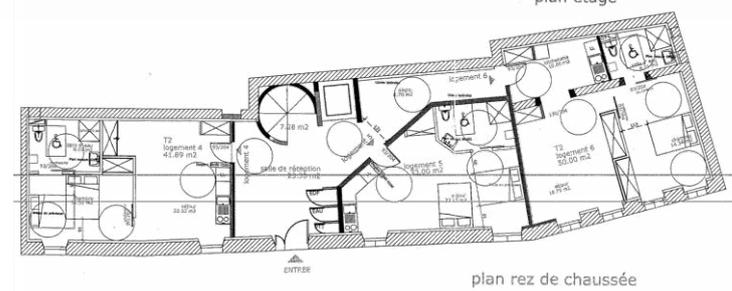
330 m²

2 Studios et 4 T2





plan étage



plan rez de chaussée

MONTAGE

Coût d'opération : 515 000€ TTC

Dont coût travaux : 450 000€ TTC

FINANCEMENTS

- CDC CCCVL : 190 550 €
- CARSAT : 146 775€
- DDTM : 33 475€
- Conseil Départemental : 20 600€
- Fondation Abbé Pierre : 20 600€
- MSA : 59 225€
- Conseil Régional : 41 200€



« Nous étions loin d'imaginer que l'animation de la résidence devienne peu à peu l'animation du village » Laurence, animatrice

« Je suis très bien. Autant j'ai peut-être pleuré autrefois, que maintenant je suis heureuse. » Jeannette, une des premières résidentes

« Moi qui n'aimais pas jouer, j'ai fini par attraper le virus des mots cachés. » Fernande, résidente

PARTENAIRES



Emmanuel DUFAU
SOLIHA Landes
46 rue baffert, 40100 DAX
06 77 39 90 34
urbanisme.landes@solihha.fr

SOLIHA.fr